



# Syndicat Local *FO Justice* CP RIOM

## AGRESSION EN MA2 UNE DE PLUS !!!

Vendredi 19 janvier à 16H10 lors du départ de la promenade en MAH2, le détenu L. insulte un collègue puis en agresse physiquement un autre.

Et pour quel motif ? Les personnels ont eu l'effronterie de lui demander sa carte de circulation !!!!

**« Fils de putain » et deux coups de poing au visage !!!!**

La réalité du terrain c'est celle-ci !!! Les détenus sont de plus en plus violents et les personnels subissent !!!!

**C'est un fléau qui empoisonne la vie professionnelle de nos collègues !!!**

Une fois de plus, ce détenu prévenu dans une affaire criminelle qui est incarcéré à RIOM depuis avril 2023 et qui en est à sa 3ème incarcération, a déjà un beau parcours de « **réinsertion active** » entre nos murs.

Un suivi psychiatrique en cours, 2 mises en CPROU en novembre et décembre dernier, un feu de cellule en novembre... **bref encore le gendre idéal !!!**

La commission de discipline, qui s'est réunie aujourd'hui, a sanctionné de **30 jours de cellule disciplinaire** l'auteur de ces faits.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** condamne avec force ces violences envers les personnels.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** s'interroge sur la gestion de ces détenus de plus en plus violents dans notre établissement dit « **à réinsertion active** » et demande la mise en place rapide de mesures destinées à enrayer ces phénomènes qui dégradent significativement les conditions de travail des personnels.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** apporte son soutien aux personnels victimes de cet individu manifestement psychologiquement perturbé.

**Le Syndicat local FO JUSTICE** demande, à nouveau, l'élaboration d'un protocole de prise en charge des personnels victimes d'agressions entre les services de santé et l'établissement.

**SL FO Justice Riom**  
Le 22 janvier 2024

